

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Band: 3 (1874)

Heft: 7

Rubrik: Programme de l'assemblée générale de l'Association fribourgeoise d'éducation, à Bulle, le 15 juillet

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

programme sont les questions politiques, l'esprit de coterie et les discussions stériles qui divisent les esprits. Dans nos travaux, il ne saurait y avoir de place que pour ce qui tend à élargir l'horizon des intelligences dans les sentiments d'une douce confraternité et d'un même dévouement à notre chère patrie.

Les questions qui figurent à l'ordre du jour ont une importance trop grande pour qu'elles n'intéressent pas à un haut degré chaque membre de notre association. Tous voudront prendre une part active aux discussions auxquelles elles donneront lieu. La société aura aussi à renouveler son comité général et le comité de rédaction du *Bulletin*. Nous savons que des députations de cantons voisins, de hauts magistrats et un grand nombre d'ecclésiastiques et de pères de famille viendront, comme par le passé, nous honorer de leur présence et nous stimuler de leurs sympathiques encouragements.

Tous les instituteurs de notre canton se feront un devoir, nous n'en doutons pas, de répondre à notre appel. Ils viendront donc, au 15 juillet, se grouper à l'ombre de l'antique bannière de Gruyères portant la chevaleresque devise : *En avant la Grue* : nous y inscrirons à notre tour ces mots : En avant les ouvriers de l'intelligence et du progrès chrétien !

LE COMITÉ.

PROGRAMME

de

**l'Assemblée générale de l'Association fribourgeoise
d'éducation, à Bulle, le 15 juillet.**

La séance s'ouvrira à 9 heures dans la salle du Tribunal au Château.

Discours d'ouverture du président. — Lecture du protocole. — Lecture des trois rapports et discussions. — Comptes de la Société pour l'année 1873 - 74. — Renouvellement du Comité. — Désignation du lieu de la prochaine assemblée. — Propositions indi-

viduelles. — Clôture de la séance à 1 heure. — Eventuellement, concert d'orgues. — Cortège se rendant à l'hôtel du *Cheval-blanc*. — Dîner à 2 fr., vin compris.

Nous avons le plaisir d'annoncer :

1° Que M. le Directeur de l'Instruction publique donne à MM. les Instituteurs l'autorisation générale d'accorder vacances le 15 juillet prochain ;

2° Que les Directions de Chemins de fer de la Suisse occidentale et de la ligne Bulle - Romont accordent, pour ce même jour, la faveur de la demi-taxe à tous les sociétaires qui seront munis de la carte de légitimation. Ces cartes seront adressées avec le présent numéro du *Bulletin*.

3° Le Comité d'organisation a obtenu, en outre, pour le retour un *train spécial* partant de Bulle vers 5 heures de l'après-midi et coïncidant à Romont avec le train de 6 h. 33. — Le matin, le train de Bulle part à 7 h. 15 de Romont.

FRIBOURG, le 29 juin 1874.

Au Tit. Comité de la Société fribourgeoise d'Education.

Messieurs,

J'ai appris avec plaisir que votre réunion annuelle aurait lieu à Bulle mercredi 15 juillet prochain. Je m'empresse d'accorder comme d'habitude à Messieurs les instituteurs qui désirent assister à l'assemblée, l'autorisation de donner congé à leurs élèves toute la journée.

Recevez, Messieurs, l'assurance de ma parfaite considération

Le Directeur,

H. SCHALLER.

